

## LE DOSSIER DU JOUR | EN ISÈRE

scolaires ont des consignes pour prévenir le risque d'attentats

## le signe de la sécurité

L'exercice "attentat-intrusion", mode d'emploi

Voici un exercice de type "attentat-intrusion", comme nos enfants et adolescents pourront le suivre cette année dans leurs établissements scolaires, ainsi que les consignes, telles que les a données le gouvernement.

► « Avant le CP, il n'est pas nécessaire d'expliquer auprès des enfants les raisons de l'organisation de l'exercice "attentat-intrusion". L'objectif est d'aboutir, par des exercices répétés et progressifs, à une posture adéquate, en veillant à éviter tout scénario anxiogène. »

## « S'échapper ou s'enfermer »

► « Le directeur d'école ou le chef d'établissement se réunit avec des membres de son équipe et éventuellement avec des partenaires extérieurs (police, gendarmerie, collectivités au besoin) pour définir la date de l'exercice et les conditions de sa mise en œuvre. Le conseil d'école permettra d'impliquer les parents délégués. »

► « Le jour de l'exercice, une alarme est déclenchée. Chacun doit donc réagir en suivant une des deux postures identifiées en cas d'attaque : s'échapper ou s'enfermer. Dans un même établissement, les deux postures peuvent être adoptées en fonction de la localisation de chaque classe au moment du déclenchement de l'alerte. »

► « Il y a deux conditions

pour pouvoir s'échapper : être certain d'avoir identifié la localisation exacte du danger et être certain de pouvoir échapper sans risque avec les élèves. Dans tous les cas, il est demandé de rester calme ; prendre la sortie la moins exposée et la plus proche ; demander le silence absolu. Si cette option est choisie, l'exercice ne demande pas que les élèves se rendent sur la chaussée. Ils doivent simplement atteindre les points de sortie le plus rapidement. »

► « Comment s'enfermer ? S'ils sont dans la classe, les élèves n'en bougent pas. Il faut verrouiller la porte. Si les élèves ne sont pas dans les classes, il faut rejoindre les locaux pré-identifiés les plus sûrs. Dans tous les cas : se barricader au moyen du mobilier identifié auparavant ; éteindre les lumières ; s'éloigner des murs, portes et fenêtres, s'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides. Faire respecter le silence absolu (portables en mode silence, sans vibreur), rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer. »

► « Pour les plus jeunes, en maternelle et en élémentaire, le terme d'"attentat-intrusion" n'est pas utilisé, les exercices sont courts et progressifs et se font sous forme de jeux : il faut "se cacher" et jouer au "roi du silence" par exemple. »

► « À noter qu'aucun exercice n'inclut l'usage d'armes factices. »



Le ministère de l'Éducation nationale va faire distribuer des guides aux chefs d'établissements et aux parents d'élèves pour leur expliquer les mesures de sécurité mises en place. Photo Le DL/Christophe AGOSTINIS

À Voiron, un accès renforcé et de nouveaux exercices à mettre en place



Le directeur de l'école voironnaise n'a pas souhaité donner le nom de son établissement. « Je pense qu'il faut éviter de trop en dire... »

Photo Le DL/Archives

À Échirolles, « ces mesures existent déjà, et nous allons les renforcer »

Les nouvelles directives gouvernementales ? Pas de quoi bouleverser l'organisation échirolloise. « Nous avons déjà mis en place des mesures adaptées, début 2016, à la suite des attentats de Paris », explique Jacqueline Madrennes, adjointe à l'éducation. « Nous pensions d'ailleurs, au début de l'été, que ce dispositif allait pouvoir être levé, et puis il y a eu Nice... »

Échirolles, comme toutes les communes de France, a donc pris connaissance des mesures applicables pour cette rentrée. « Cela ne représente pas de forte modification par rapport à ce que nous faisons depuis 2016. Le cadre est donné par l'Éducation nationale : nous l'avons travaillé et décliné selon les écoles et leurs configura-

tions. » La ville compte quelque 14 groupes scolaires (écoles maternelle et école élémentaire, le plus souvent), aux situations variées : certains sont plus isolés, d'autres donnent sur des voies de circulation.

## « Il s'agit de caler des pratiques, qui doivent devenir des habitudes »

Pour respecter les consignes de prévention quotidiennes (notamment d'éviter les concentrations devant les établissements), Jacqueline Madrennes compte avant tout « sur la bonne volonté des parents. Nous allons réaffirmer les choses, de façon plus ferme, afin que tout le monde joue le jeu dès le début. Il s'agit de caler des pratiques, qui doivent devenir des habitudes : c'est

un enjeu essentiel. »

Les parents, via notamment leurs délégués, ont été associés à la réflexion, depuis l'année dernière. « Nous avons déjà affiné ces questions dans chaque groupe scolaire. » Mais si l'adjointe avoue avoir apprécié l'implication de certains parents (« notamment à la maternelle Curie, où ils ont proposé des solutions en tenant compte du cadre qui leur était imposé »), elle note aussi que « les choses s'étaient un peu étioilées en fin d'année, l'Euro s'était bien passé, la pression s'était relâchée. »

L'attentat de Nice, et la nécessaire vigilance, relancent tout le processus. « Il faut à nouveau recadrer les choses, que les familles soient acquiescentes à cette question, que les pa-

rents se responsabilisent, notamment en évitant de "trainer" lors des sorties d'école. »

## « Les accès seront verrouillés en permanence »

Le système d'accueil dans la journée va être revu : « Les accès seront verrouillés en permanence. Pour ouvrir à quelqu'un, nous devons d'abord effectuer un contact visuel. Pour l'accueil des élèves du matin, ça ne change pas, les enseignants seront toujours à la porte d'entrée. »

Le directeur voironnais a reçu, comme ses collègues, les dernières consignes du ministère. Il se prépare à organiser de nouveaux exercices d'ici les vacances de la Toussaint. « Déjà l'an dernier, nous avions organisé des exercices en cas d'intrusion. On avait imaginé d'autres issues possibles

par rapport aux exercices incendie. Cette année, on va à nouveau trouver de nouveaux scénarii. Pour cela, on réfléchit tous ensemble et on se met d'accord. La difficulté, c'est qu'il faut éviter de regrouper les enfants aux mêmes endroits. »

Quant à la réaction des élèves, le directeur s'inquiète : « Je crains surtout que le silence ne soit pas respecté. Imaginez des enfants qui se déplacent en groupe, dans un lieu qu'ils ne connaissent pas... »

Il conclut : « C'est un souci supplémentaire pour le directeur, on doit veiller à donner de bonnes habitudes. Mais ça nous rappelle l'une de nos missions : assurer la sécurité des enfants. »

K.B.

**LE BERYL D'OR**  
Joaillerie **Règlement immédiat**

**ACHAT**

Le BERYL D'OR achète depuis 1987 vos Bijoux Anciens, Colliers, Bracelets, Bagues, Diamants, Pièces or

27, rue Docteur Mazet - GRENOBLE - 04 76 46 28 50  
www.leberylor.com

758670800

## DÉCRYPTAGE

Quelques points du dispositif gouvernemental

## 1 | La Réserve opérationnelle

Le déploiement de la Réserve opérationnelle sur l'ensemble du territoire national est annoncé comme intervenant dans les écoles et les établissements. À titre d'exemple, le gouvernement a prévu que plus de 3 000 militaires de la Réserve opérationnelle de la gendarmerie seront engagés le jour de la rentrée scolaire.

## 2 | L'exercice "attentat-intrusion"

Chaque école et chaque établissement scolaire doit mettre à jour son Plan particulier de mise en sûreté (PPMS). Trois exercices PPMS, dont un "attentat-intrusion", seront réalisés lors de l'année scolaire 2016-2017. Un de ces exercices devra être organisé avant les vacances de la Toussaint, prioritairement celui portant sur l'"attentat-intrusion".

## 3 | Formation aux premiers secours des élèves

□ 100 % des élèves de 3<sup>e</sup>, soit plus de 810 000 enfants, auront reçu en fin d'année scolaire 2016-2017 une initiation de deux heures aux pratiques de premiers secours.  
□ 50 % au moins des élèves de 3<sup>e</sup> seront formés au module premiers secours (PSC1, diplôme de Prévention et secours civiques de niveau 1) en 2017.  
□ Les 400 000 collégiens et lycéens ayant un mandat (délégué de classe, élu au conseil de la vie lycéenne...) pourront bénéficier, à leur demande, d'une formation au PSC1 ou au module d'initiation aux "gestes qui sauvent".

## 4 | Les consignes au quotidien

Voici quelques mesures demandées aux chefs d'établissements pour la prévention au quotidien : « Afficher les consignes de sécurité à l'entrée de l'école. Effectuer, si cela est possible, un contrôle visuel des sacs des adultes avec le consentement de leurs propriétaires. Vérifier systématiquement l'identité des personnes étrangères à l'école. Demander aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants. Assouplir éventuellement, en lien avec le périscolaire, les horaires d'entrées et de sorties pour mieux contrôler les flux d'élèves. Il est nécessaire d'éviter que les élèves attendent l'ouverture des portes de l'école sur la voie publique. »

## 5 | Informer les parents

Dans les jours suivant la rentrée, les chefs d'établissements devront informer les parents d'élèves lors des réunions de rentrée, si possible en présence d'un élu local ou d'un de ses représentants et, en fonction de leur disponibilité, d'un représentant des forces de l'ordre. Il s'agit d'expliquer ce qui est organisé et de rassurer.

## 6 | Cellule de crise

Une cellule de crise a été créée dans chaque académie. Les membres de ces cellules bénéficient d'une formation spécifique à la gestion de crise, dispensée par le ministère de l'Intérieur. Des correspondants "Éducation nationale" sont désignés par le recteur pour participer aux cellules de crise préfectorales.

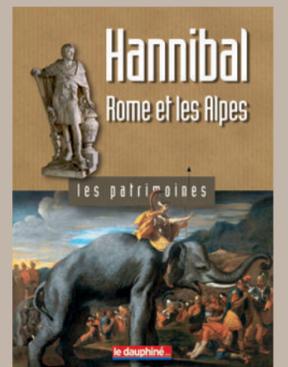
Avant la rentrée, chaque préfet a réuni un état-major départemental de sécurité consacré à la protection des espaces scolaires et réunissant les responsables des forces de sécurité intérieure, du Service départemental d'incendie et de secours, des services de l'Éducation nationale et des services du ministère de l'Agriculture. 131 référents "sûreté" ont été désignés par les autorités académiques (un par département et un par rectorat). Ils ont pour mission de s'assurer de l'effectivité des mesures de sécurité et d'accompagner les écoles et les établissements scolaires.

## Collection Les Patrimoines

Quand on parle d'Hannibal vient d'abord à l'esprit sa traversée des Alpes et ses éléphants, comme un exploit. Pourtant ni l'un ni l'autre ne l'était à l'époque. Alors comment se fait-il que plus de 2 000 ans plus tard, pourtant perdant, il soit devenu plus célèbre que ses adversaires romains ?

Par Jean-Pascal Jospin

52 pages - 7,90 €



## Les Patrimoines

Une collection pour découvrir autrement votre région

le dauphiné

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX  
En ligne : boutique.ledauphine.com